The Library of Congress'

EARLY STATE RECORDS PROJECT

converted from the original microfilm held by the
Vincent C. Immel Law Library, Saint Louis University

through the generous support of a grant from the

Council on Library and Information Resources

This document contains handwritten text that may be partially illegible due to age, penmanship, or deterioration of the medium. LLMC has scanned the material in the same format and page order in which it is maintained in the source document taken from the collection "Records of the States of the United States of America, a microfilm compilation."

AUGUSTE CHOUTEAU

JOURNAL

MSS.

ST. LOUIS MERCANTILE LIBRARY

~~a Lissue de la paix de 1762. Entre La france, L'angleterre et L'espagne gouvernement francais envoya Mr Dabbadie avec les titre de directeur general et Commandant pour S. M. C. a la Louisiane~~

MERCANTILE LIBRARY
ST. LOUIS

Journal

dans ~~le Commencement de~~ l'année 1762 — Mr Dabbadie alors Directeur general et Commandant de La Louisiane accordat a une Compagnie La traitte exclusive ~~avec~~ des Sauvages du missouri et toutes les nation residantent ~~qui habite~~ a l'ouest du mississipi pendant l'Espasse de 8 années — cette Compagnie se forma sous la raison de Pre Laclede Liguest antoine maxan et Compagnie, et ~~elle fit ... aussitot ... sa formation~~ aussitot les termes et condition signés avec le gouvernement ~~et La chartes signée~~ elle prit des mesures pour faire venir d'Europe toutes les marchandises necessaires pour ~~l'Etendue de son Commerce~~ alimenter grandement son Commerce qu'elle se proposait d'Etendre autant que possible en attendant que ~~et elle~~, et les marchandises qu'elles avait demandées en Europe arriva ~~une armement Considerable dans le mois d'aout 1763 — en Consequence~~ Elles fit un armement Considerable a la tête du quel elle mis Mr Pre Laclede Liguest — Connu pour un homme d'un ~~haut mérite~~ Capable par ses Connaissances de Conduire avec sagesse et prudance les interets de la Compagnie il parti donc ~~porte~~ de la Nlle orleans le 3 aout 1763 — et arriva aux illinois le 3 Novbre Suivant

observez ~~qu'a la rive gauche~~ que tous les Etablissements des francais Etté sur ~~se trouv~~ la rive gauche du mississipi qui avaient cedé aux anglais par le traitté de 1762 — et que sur la rive Droit qui restait a la france il n'y avait que le faible village de Ste genevieve dans le quel Mr de Laclede ne put pas trouver une maison Capable de Contenir un quart de ses marchandises — Mr de Neyon Commandant du fort de chartres instruit de l'embarras de Mr Laclede lui envoya un officier lui dire ~~qu'il voyait l'impossibilité qu'il peut dans le~~ qu'il put debarquer ses marchandises ~~avec sur le dans ce village que s'il souhaitait~~ qu'il lui offrait le Logement de ses marchandises ~~dans~~ dans son fort jusqu'a ce que les anglais en viennent prendre possession, la necessité lui fit accepter ~~L'offre avec de Laclede~~ l'offre généreuse de Mr De Neyon — il partie de Ste genevieve et se rendit le 3 Nbre 1763 au fort de chartres ou il debarqua toutes ses marchandises et fit de ~~suite tous~~ les Equipements pour les differentes ~~nations~~ — apres toutes les affaires de traitte faites il s'occupa des moyens de former un Etablissement Convenable a son Commerce Ste genevieve ne lui Convenant pas ~~premierement~~ a cause de son Eloignement du missouri — et sa situation peu salubre ~~Ces~~ ces raisons le déciderent a chercher un site plus avantageux. En Consequence il parti du fort de chartres dans le

Lac pimiteoui ~~Le~~
Rivière Teakiki
Le Rocher
Rivière gascomade
Rivière St joseph
Rivière de plaines
Chiquagou.
Lac Sakaegan
Rivière Singuemint
Rivière des Renards

Des Decembre mena avec lui un jeune homme de Sa Confiance
et Examena tous le terrain du fort de chartres aux missouri
~~étiten~~ il fut Enchanté de voir La Situation (ou est St
Louis presentemant) il n'esita pas un momans ~~a faire~~
~~l'Etablissement qu'il projettait dans ces beaux et charmant sites~~
~~qui reunissait tous les avantages~~ desquels ~~peut desirer~~
d'y faire L'Etablissement qu'il projettait de ~~faire~~ on ce
que outre La ~~cote~~ beauté du cyte il y trouvait tous les aventages
que l'ont peut désirer pour fondé un Etablissemant qui peut
~~et~~ devenir trai Considérable par la Suite — après avoir
tout bien Examiner — il ~~R~~ ~~fecta~~ fixa l'endroit ou il voulait faire Son Etablissements
placa de Sa propre main quelques arbes ~~et~~ dit chouteau tu viendra ici aussito
que la navigation Sera libre tu feras défricher cette place pour ~~y batir~~
faire notre Etablissement ~~selon~~ d'après le plan que je te donnerai ~~pour ce~~
~~faire~~ nous partimes de Suite pour nous rendre au fort de chartres. ou il
disait avec un Espece d'hentousiasme a Mr Deneyon et a ses offiers qu'il avait trouvé
une Situation ~~qui pourrait devenir par la Suite ou il pouvait se former~~
~~par la Suite une des plus belles Villes de l'amerique~~
ou il allait former un Etablissement qui pourrait par la Suite devenir une
des plus belles Villes de l'amerique tant ~~son~~ ce cyte ~~rend~~ reunissait d'aventage
par sa localité et son point Centrale pour faire des Etablissem—
~~La navigation étant Libre dans les premiers~~ il S'occupa le restant de l'hiver a
se procurer tous les objets nécessaires pour cet Etablissement tant en hommes vivres
outils &— et la navigation etant Libre dans les premier jour de fevrier il
arma un bateau dans lequel il mit 30 hommes presque tous ouvriers et il en donna
La Conduite a chouteau et lui dit „ tu iras débarquer dans l'Endroit ou nous avons —
plaqué des arbres — et tu Commenceras à faire defrechir et batir un grand
angard pour Loger les vivres et les outils et des petites Cabannes pour logers les hommes + je te donne 2 hommes de Confiance qui pourront t'aider beaucoup je te rejoindrai sous peu
~~jeune~~ je me rendis a la place désignée le 14 ~~fevrier~~ mars dans la matiné le
L'Endemain je mis les hommes au travail — ils Commencèrent le angard qui fut bati
en peu de temps et le petites Cabanes ~~pour loger les hommes pendant~~
Environ dans les premiers jours de ~~[illegible]~~ Mr de Laclede ~~[illegible]~~ arriva
parmi nous — il S'occupa de Son Etablissement, fixa La place ou il voulait

~~batir sa maison m'ordonna fit le plan de ce nouveau [illegible] et voulut que~~ 5

~~village fut tracé — fit un plan~~ + ~~qu~~'il nomma St Louis en l'honneur de [illegible] ~~[illegible] dont il croyait [illegible]~~

Batir sa maison — fit un plan du village + qu'il ~~[illegible]~~ et

m'ordonna de le suivre ~~dans toutes les parties~~ — exatement — parceque lui ne

pouvait pas rester plus longtems parmi nous ~~parce qu'il était~~ obligé de pour retirer ses ~~marchandises~~ [illegible]

se rendre au fort de chartres ~~ou l'on attendait tous les jours les anglais~~

~~et qu'~~ des Anglais que l'on attendait tous les jours pour en prendre possession

~~je fis~~ je suivis donc ~~autant du mieux que je pus~~ de mon mieux ~~son~~ plan et mis tous

mes soins a accellerer la batisse de la maison — pendant que nous étions

tous bien occupés a ces travaux il arriva parmi nous dans le mois de

toute la nation des missouri hommes femmes et Enfans — et quoique ils ne parussent pas

avoir de mauvaises intentions a notre Egard — ils ne ~~laissait~~ pas de nous être

fort a charge par leur demande continuel de vivres et les voles qu'ils faisaient

de nos outils — en nous disant continuellement qu'ils voulait faire un village

au tour ~~de la maison que~~ nous voulions batir et qu'elle serait le

Centre ~~tous ces~~ discours m'inquiété beaucoup — ce qui me fit prendre la

resolution d'envoyer chercher Mr de Laclede — et ce qui m'y engagea encore ~~le~~

a la ~~fin~~ il était venu des Caos des ~~[illegible]~~ habitans pour s'Etablir dans ce nouveau

village qui s'en retournerent par Crainte des missouri qui ~~étaient environ~~

150 ~~hommes~~ hommes guerriers — et nous ne n'étions que 30 a 35 hommes — mais je dirai

toujours que cette nation ne paraissait pas avoir aucune idée ostile — Mr de

Laclede arriva ~~2 jours~~ — et sitot son arrivée les chefs des missouri

vinrent le voir pour tenir un Conseil — Le resultat de ce Consiliatoir

qu'ils etaient digne de pitié qu'ils resemblai aux Canards et aux ~~outardes~~

qui cherchaient + ~~un bel endroit tranquille~~ une Eau clair pour se reposer ~~et~~ se procurer avec facilité

la vie ~~et~~ qu'ils ne trouvaient pas d'Endroit plus propice a leur vue que ~~l'endroit~~

ou ils Etaient — a cela ils dirent bien des choses qui revenait toujours qu'ils —

desiraient de s'Etablir ou ils etaient — Le Conseil fini Mr de Laclede ~~leur~~ à les ~~[illegible]~~

au Lendemain pour leur faire Sa Reponse Le Conseil S'assembla et aprés des discours vagues ~~et preliminaire~~ — Mr de Laclede Leur dit — avec Sa fermeté ordinaire — vous m'avez dit hier que vous ressemblier au Canards et aux outardes qui voyageaint jusqu'a ce qu'ils trouvassent ~~un~~ beau pays — dans le ~~quel~~ quel il y ~~aurait~~ trouverait une ~~belle~~ belle Eau Clair pour S'y reposer et Se procurer une vie aisée — et que vous ~~les ressemblez et que vous voyagez~~ les memes ~~[illegible]~~ qui etaient dignes de pitié avoir leurs Ressemblez puisque vous voyageaint ~~de meme~~ qu'eux pour trouver un Entroit pour vous y fixer — et que vous n'en trouviez pas un plus propice que celui ou vous Etez ~~actuellement~~ que vous voulez faire un Village au tour de ma maison ou nous viverions dans la plus grande amitié — je vous repondrai ~~a vos discours~~ en peu de ~~mots a vos discours~~ et ~~je~~ vous dirai que Si vous ~~Suivez la direction~~ des Canards — et des outardes ~~vous Suivriez~~ pour vous fixer vous Suivez de mauvais guides — qui n'ont pas de prevoyance parceque S'ils en avaient ils ne Se mettraient pas dans une Eau Claire — parceque les aigles et tous les oiseaux Carnaciers — les decouvreraient facilement ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~donnerez avec facilité~~ ce qui n'arriverai pas ~~aussi~~ ~~au Sourne~~ ~~facilement~~ S'ils étaient dans un Entroit fourré — et couvert de broussailles —, vous mettant vous ne Seriez pas manger par les aigles — mais des hommes — qui vous font la guerre depuis Longtems — qui Sont en grand nombre Contre vous qui etes Petit ~~vous detruiront Comme~~ ils ~~ont déja faits depuis et prendraient~~ ils tueront vos guerriers parcequ'ils voudront ~~deffendre~~ Se defendre, Rendirons vos femmes et vos Enfans Esclaves, voila ce qui vous arrivera pour vouloir Suivre Comme vous ~~dites~~ La ~~marche~~ — des Canards, et des outardes — plutot — que les Conseils des hommes qui Savent bien déliberer — vous autres femmes qui etes ici presentes et qui m'ecoutez — aller — Caressez bien aux enfans — donnez leur bien a manger ainsi qu'a vos vieux parens — Serrez les tous bien dans vos bras — donnez leur toutes les marques de la plus tendre amitié jusqu'au moment fatale qui vous Separera ~~[illegible]~~

et le moment ~~que~~ n'est pas bien Etoigné Si vos homme persistent a vouloir S'Etablir ici
je vous previent en bon Pere qu'il y a 6 a 7 Cent guerrier au fort de chartre
qui Sont là pour faire la guerre aux anglais ~~S'il viennent~~ ce qui les occupent
beaucoup + dans ce moment ~~dans~~ parce qu'ils portent ~~et leur font prettes~~ toute leur ~~[illegible]~~ atention au bas du fort
de chartres d'ou il attendent les anglais — mais S'ils apprennent que vous ete
ici il n'y a pas de doute qu'ils viendront vous defaire ~~vous tous qui etes vos~~
~~ennemis depuis longtemps~~ ~~Comme ils ont toujours envie de le faire~~ — ~~voyez~~
Voyez presentement vous autres guerriers — S'il ne seroit pas plus prudent que vous
partiez d'ici au plutot, que d'y rester pour vous y voir massacré vos
femme, et vos Enfant, dechiré par morceaux ~~et~~ leur ~~les~~ membre jetté aux chiens —
et aux oiseaux Carnatiers. ~~Voila ce que j'avais a vous dire rendez moi~~
~~reponse ce Soir~~ —— rappellez vous que C'est un bon Pere qui vous —
parle reflechissez bien Sur ce qu'il vien de vous dire, ~~allez tous Conseil~~
et rendez lui reponse ce Soir — je ne peux pas vous donner un terme plus
Long — parceque il faut que je me rendre au fort de chartre —

Le Soir toute la ~~nation~~ homme femme et Enfant vinrent trouver
M.r de Laclede et lui dire qu'ils avaient bien ouvert leur oreilles a Son discours
et qu'ils ~~feraient~~ Suivraient en tous Ses Conseils ~~qu'il lui demandez qu'il~~
qu'ils le priaient de vouloir avoir pitié des femmes et des Enfant en leur donnant
des vivres et un peu de poudre et balles pour les hommes pour qu'ils puissent
Chasser en remontant le missouri et Se defendre S'ils etaient attaqués — M.r de
Laclede leur ~~promit d'avoir pitié~~ dit qu'il aurait pitié d'eux — et les
remis au Lendemain — il ne put pas leur rien donner ce jour la parceque il
n'avait pas assez de mais ~~qu'il envoyer chercher aux Caos~~ qu'il fut obligé d'envoyer
chercher aux Caos — ~~Sitot~~ aussitot qu'il le reçu il leur en donna une grande
provision, de la poudre, des balles, des Couteaux et quelques autres menuseries —
d~~eux jours apres~~ et le jour Suivant tous le village des missouri —
partir — pour monter le missouri et aller a leur ancien village ~~apres avoir~~

avoir rester ici 15 jours — dans le Cours des quelles j'ai fait Creuser
la Cave de la maison que nous ~~étions~~ après battir par les femmes et les Enfants
je leur donné en ~~payement~~ du Vermillon, des aleines du Vert de gris ils la
Creuserent ~~en grande partie~~ ils charroyaient La terre dans des petits des beri
~~et~~ des paniers qu'ils portaient Sur la tête — Mr de Laclede après avoir
donner ~~Huit Sur Ses travaux~~ les ordres qu'il Croyait necessaire pour les
travaux ~~de Sa ...~~ de son Etablissement ~~partit peu de jour après~~ les Sauvages
pour Se rendre au fort de chartres — Les personnes qui S'étaient + Sauvèrent aux Caos ~~retirés~~
a La Rive des Sauvages — Revinrent ~~Sitot qu'ils~~ Surent qu'ils
~~S'Etaient retirés~~ qu'ils s'en retournèrent dans leur anciens S'Etaient
retirés — et Commencerent — Leur maisons ou pour mieux dire ~~leur~~ leurs
Cabanes ~~Sur les terrains que j'avais tiré~~ et Entourerent ~~leur~~ leurs
Terrain — ~~Corps des alignemens~~ en se conformant aux ~~la~~ Lignes des Lots que j'avais
tiré Suivant le plan que m'avez ~~laissé~~ Laissé Mr de Laclede —

~~La Rive gauche du Mississipi avait été Cédé aux Anglais par le
Traité de Versaille Comme nous l'avons deja observé — Mr Deyon
de Villiers qui Commandait pour la france le fort de chartres et
Ses dependances eut ordre du gouverneur général de la province de l'évacuer et
de Se rendre a La Nlle orleans avec toutes les troupes qui étaient
Sous Son Commandement qui montait à peu près a 400 hommes environ
tous le pays — Sous le nom des Illinois — eu ordre du gouverneur général
de La Louisianne — d'Evacuer toute La Rive gauche du missisipi
qui avait été Cédé~~ + la haute Louisianne

Mr Deneyon de Villiers qui Commandé + ~~tout le pays~~ Sous le
nom des illinois eut ordre du gouverneur général + de la province d'Evaquer toutes
La Rive ~~Droite~~ gauche du mississipi qui avait été Cédé aux Anglais par le
Traité de Versaille — en Consequence de ces ordres il fit retirer les —
ganisons du fort; des postes — dans la Rivière des ~~illinois celle du fort~~ + dans le ouabache Le Poste Vincennes ou Commandé Mr de
Marsiaque dans la Belle Rivière, ~~et Commandait ...~~
St Ange de Bellerive — et quivique Le fort des Cansés fut dans le —

Missouri _ il fit descendre la petite garnison de ce poste, et meme
un officier qu'il avait envoyé pour Construire un fort dans la Riviere des osages
près du Village de cette nation _ une fois qu'il eut reuni toutes Ses troupes au fort
de Chartres, il ordonna a Mr. de St. Ange d'y rester avec 40 hommes 1 Capitaine
2 Lieutenans pour Livrer le fort aux anglais que l'on attendait tous les jours _
et lui Se disposa a descendre le 10 juillet 1764 avec le restant de Ses troupes
~~et~~ tous les Employers du gouvernement, et une grande partie des habitans des
Villages du fort de chartres, et de la prairie du Rocher _ a qui il promis de
leur faire donner des terres gratis près de la Nlle orleans pour le Sacrifice
qu'ils faisaient de leurs biens _ pour aller S'Etablir Sur ~~la Rive Droite~~
dans la basse Louisianne Sous le gouvernement francois _ plutot que
de rester Sous la domination anglaise qui ~~etaient~~ des hérétiques &c _ mais le
vrai motif de Mr. deneyon ~~etait~~ de mener + avec lui une grande Suite et descendre le
Mississipi en triomphe pour faire a croire au gouvernement que tous les
habitans le Suivaient par le pure Estime qu'ils avaient pour Sa personne
~~et celui~~ et par la S'attirer la Confiance des ~~A~~utorités pour obtenir une
place qu'il avait en vue _ mais ~~Comme il Etait par [illegible] dans les [illegible]~~ quand il Su en arrivant a Nlle orleans que le pays etait
Cedé a L'Espagne _ cela le decida de passer ~~Europe~~ ce ~~il le decida a passer en Europe~~
~~gouvernement et n'obtint pas ce qu'il desirait~~ _ ~~[illegible]~~
et il oublia toutes les promesses qu'il avait faits _ a ces pauvres incredules
~~habitans~~ qui resterent Sur la greve Sans Savoir ou donner de la
tete et Le gouvernement S'en occupa peu ~~parce qu'il qu'il avait des~~ probablement parce qu'il Savait
~~notion d'un changement~~ que la Colonie ~~francaise changerai~~ Et changait Sous peu de Domination
de Sorte que ces infortunés qui avaient abandonné le peu de bien qu'ils avaient
aux illinois pour aller vivre Sous le gouvernement francais Se trouverent
totalement desapointé dans leurs Esperances _ les uns pour pouvoir vivre
avec leur famille gagnerent Les appelousas, les autres Les actatapas
~~ou~~ s'ils ne purent + cependant pas y porter + a cause du fret le materiel de ce qu'ils avaient descendu
et ~~qu'~~ils furent obligés de Le donner pour ~~rien~~ presque rien, et cela
pour Se procurer un peu de mai, et de Riz _, ceux qui avait quelques
moyens _ remonter aux illinois _ furent bien heureux d'y trouver Mr.
de Laclede qui les assista ~~[illegible]~~ dans bien des choses _
en leur observant ~~que~~ S'ils avaient voulus Suivre Ses conseils

1) ~~ils~~ n'auraient pas éprouvés ~~les~~ miseres qu'ils ont eu et la perte
ses efforts
de leurs biens — dans le ~~tems~~ que Mr. Deneyon faisait tous ~~son possible~~
faire descendre a la nlle orleans
pour ~~mener~~ avec tous les ~~habitans~~ du fort de chartre et de la prairie du
+ de son coté Mons.
rocher — Mr. de Laclède faisait ~~tous~~ son possible ~~[illegible]~~ pour les empecher en leur
remontrant l'incertitude des promesses qu'on leur faisait
voyant clairement les motifs peu honnetes de Mr. Deneyon ~~il y en avait~~
~~aucun~~ avec qui il eu des difficultés pour ce sujet —

~~Comme ont fait ceux qui qui n'avaient pas voulu suivre leur mauvais~~
~~+ ils ne seraient pas dans la mauvaise situation ou ils étaient —~~
destinés + Mr. de Laclède penetrant les motifs qui faisaient agir Mr.
ce qui lui fit faire par humanité + sans aucune vüe d'interet quelconque
de Neyon ~~fit~~ tous ~~son~~ possible pour les Empecher de descendre
en leur disant que le gouvernement Anglais n'Etait pas si terrible
que l'on voulait bien leur dire — que pour lui il en avait une idée
bien plus avantageuse — que cependant si par une suite de faux
prejugés — ils ne voulaient pas rester sous ce gouvernement il les
engageait a monté dans son ~~nouveau~~ nouvel Etablissement qu'il leur faciliterai
le moyen d'y ~~vendre~~ rendre leur Effets — et que pour leurs animaux il était bien
facile de les conduire par terre puisque le trajet n'Etait que de 15
lieues — par un beau chemin — ~~peu~~ ~~[illegible] les conseils qu'il leur~~
~~[illegible]~~ plusieurs ~~[illegible]~~ familles accepterent ses offres il leur procura de
suite des voitures avec les agrès necessaires pour se rendre a St. Louis —
et là il les facilita dans leur Etablissement m'ordonna de ~~leur~~ leur
assigner des terrains suivant le plan qu'il avait fait — ce que j'~~executai~~ ai fait
~~et~~ le plus ponctuellement possible — Comme j'ai deja observé que sitot
le depart de la nation missouri les habitans qui s'Etaient ~~retirés~~ aux
Caos revinrent — ce petit nombre — avec ceux du fort de chartres
donnerent de la confiance les l'année suivante a des familles ~~rappelables~~
des Caos a venir s'Etablir a St. Louis et ceux là a d'autres
Commencerent — a donner une petite consistance a St. Louis —

A joseph Tayon
Roger Tayon
Dechene
Beauchamps —
morcerau —
joseph Bequet
ainé ~~[illegible]~~ Bequet
gabriel Dodier —
Bte marligni
Le moine marligni

Beaugenou
Cotte —
Bichet
hervieux
Bacané —
François Delin
La giroffé
Kiersereaux
gregoire Kiersereaux
alexis Picard
antoine Pothier

Jph Labrosse
Du Labrosse
Louis Chancellier
chancellier
Gamache
Ride —
Roi —
Lavoie maçon
Le grain

~~apres Le depart de Mr. De Neyon et Les habitans qui monterent~~ 9
~~a St. Louis le village fort de chartre Se trouva Desert — il n'y restait plus~~
~~dans le fort que Mr. de St. ange et Sa garnison qui devait remettre Le~~
~~fort aux anglais~~

apres le depart de Mr. de Neyon qui fut le 10 juillet 1764 ~~..~~ et L'Emigration + des habitans vers St. Louis — Le Village du fort de chartes Resta totalement desert — Exceptér la garnison du fort — et quelques employers du gouvernement — qui Restaient aussi tous dans le fort — parceque dans le Village une partie des maisons furent demoliés par les proprietaires — qui prirent ~~ce qu'il~~ les planchers — les ouvertures — et enfin tous ce qu'ils purent transporter — dans les places ou ils Crurent pouvoir S'etablir

Dans le Courant de l'hiver de 1764 a 1765 Les Sauvages au nord de ce pays Surent que les Anglais fesaient un armement a la Nle orleans pour prendre possession ~~du fort de chartres~~ du pays illinois ~~et ils se rendirent~~ ~~ces Sauvages voulant s'opposer~~ ~~Se rendirent le 26 d'avril 1766 au nombre d'environ 400 hommes dont~~ ~~[illegible]~~ ~~ils avaient a leur tete Pondiace qui avait une autorité presque absolue Sur toutes ces differentes nations~~

12
20
32

42
25
94 13 —

du pays illinois. Ces Sauvages voulant s'y opposer Se rendirent au fort de Charter au nombre de 400 hommes — ayant a leur tete le fameux Pondiac de la nation outawois qui avait un pouvoir absolue Sur tous ces tribus ~~nation~~ et cela pour les avoir Commandér dans beaucoup de prise de fort ~~des~~ occupé par les anglais — a qui il fesait une guerre Cruele depuis la paix de 1762 il disait ~~des anglais et avoir [illegible] dans bien des combats ou il a toujours Sorti victorieux~~ qu'il faisait cette guerre pour vanger les francais — mais le vrai de la chose etait par l'Esprit du pillage ~~et~~ de brigandage —

a Son arrivé auprès du fort de chartes il fit Camper Son monde a une bien petite distance ~~du fort~~ et obligea Les nations Peorias et Mechiguamies qui avaient leur village a une Lieue du fort — a prendre les armes avec eux Si le Cas le requerait — les illinois ne parraissaient pas bien disposé a vouloir le faire il leur dit Si vous ~~etes un moment je m'en entorait~~ je vous détruirais Comme le feu qui passe dans une prairie ~~faites bien~~ ouvrez bien vos oreilles et rappellez vous que c'est Pondiaque qui vous parle — des ce moment Les illinois parurent être de la Cotisation je Crois parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement. apres divers disputions Pondiac fut voir Mr. de St ange et mena avec lui Les braves ~~d'Emparti~~ et lui ~~Mr. de St ange a fait prisonnier~~ de Son parti — il lui dit en le voyant. Mon Pere — il y a longtemps que je desir

moi et ma guerriers de te donner la main ~~et de fumer ensemble dans~~ ~~[illegible]~~
~~le calumet de paix en nous rapellant~~ ~~[illegible]~~ les compagnons ~~qui nous avons faits ensemble~~
de ~~ses~~ rasemblements et de leurs projets ~~[illegible] pour observe~~
contre les sauvages et ces chiens d'anglais —
~~que~~ Mr de St ange de Bellerive ~~—~~ etait Canadien et un ancien
officier qui avait fait la guerre dès sa plus tendre jeunesse —
contre les sauvages ~~avec~~ dans lesquelles il s'était attiré
beaucoup de considerations sur tout ~~de la part des sauvages~~ après l'attaque et la defaite de l'armée qui
~~avoit été aux chiquachats~~ — cette nation ~~[illegible]~~ fesait d
~~avoit~~ qui avait été souvent en guerre ainsi que son frère ainé
qui fut tué ~~au [illegible] de Brudomme aux villages de chicachas~~
à ~~la~~ ~~l'attaque~~ l'attaque du village de chiquachats
<+ cette nation ~~faisait~~ faisait des courses continuelles dans les établissemens français qu'elle devastait et massacrait tous ceux qui les habitaient
où il était sous ~~les~~ ordres de Mr Brudomme — Mr Brudaume
était un brave officier qui avait fait la guerre en Europe
~~et~~ il voulut suivre la même tatique en la fesant aux sauvages
Mr de Bellerive lui fit des observations sur la maniere de
faire cette guerre ~~aux sauvages~~ — ~~ces~~ ces representations parurent
offenser Mr Brudomme ~~et il voulut toujours suivre ses~~
principes européenne à l'attaque du fort des chiquachas qui était
dans une grande prairie — entouré de fort pieux et bien
30 75 terrassé — ~~Mr Bellerive lui dit encore que~~ et dans le quel
75 il y avait environ 800 guerriers ~~chiquachas~~ bien armés —
150 ~~Vu la situation de ce fort Mr Bellerive a Mr de Brudomme~~
25 75 110 ~~celui toutes ces circonstances n'empechant pas Mr~~ et generalement
et bons tireurs de carabine — ce dont ils étaient parfaitement
instruit par des prisonniers ~~qu'ils avoient fait — et par des prisonniers~~
~~français~~ français que les chiquachats avaient fait et qui ~~[illegible]~~
s'étaient échapés — malgré ces informations Mr ~~Brudaume [illegible]~~ de la
situation de ce fort Mr Brudaume voulut le prendre d'assaut en consequance
il disposa ses troupes et en ordonna l'attaque — Mr Bellerive lui observa sur
l'heure que vu la situation de ce fort ~~et~~ qu'il regardait comme impossible
de le prendre de vive force qu'il vallait mieux attendre l'artillerie qui
~~avaient~~ et leur corps de reserve qui etait sur le ~~[illegible]~~ Mississipi ~~[illegible]~~
~~[illegible] [illegible] son arrivée on pourrait investir ce fort~~

et quand en attendant Son arrivée ils pourraient ~~investir le fort~~ et que
par ce moyen ils S'assureraient ~~une reussite~~ Complete et qu'autrement on
Courait risque d'une defaite ~~Complete~~ desastreuse ~~les~~ les officiers Canadien
~~approuverent tous Mr Bellerive~~ qui etaient venu du Canada avec Mr
Bellerive pour Se joindre a Mr Grudaum avec un detachement de Blanc et de
Sauvage approuverent ~~le~~ le plan de Mr Bellerive et les officiers de france
qui etaient montés de la nouvelle orleans ~~etaient du Sentiment de Mr~~
~~Grudaum~~ avec Mr Grudaum Etaient de Son Sentiment après bien
des paroles d'une part et d'autre Mr Grudaum S'addressant a Mr de Bellerive
~~et~~ lui dit d'un air fier et hautain Monsieur quand on a peur des
Loup on ne va pas au Bois Mr Bellerive lui dit ce n'est pas dans
je vous dirai Seulement que je ne crains
ce moment que je Doit vous repondre ~~nous ne craignons~~ par les Loups
par même les Balles mais bien ~~votre ignorance~~ votre Sottee vanité
qui ne veux pas etre Condredite dans ~~un attaque ou~~ les operations d'une
guerre dans les quelles vous n'attendez rien ~~Marchons~~ et qui Sera
Cause que vous perderez le detachement qui a le malheur d'Etre
Sous vos ordre Marchons
de passer pour un ignorant dans l'attaque d'un fort
par même les Balles mais bien ~~de vous Sacrifier l'armée qui Sont nos ordres~~
~~et que nous Sacrifions 2000. hommes qui Sont Sous nos ordres Sans Esperance d'en rechapper~~
Sans aucune Esperance l'armée qui est Sous nos ordres ~~et il en Serait du~~
+ une faible partie
Contraire Si nous attendions notre artillerie vous voulez absolument
attaquer et prendre Sans artillerie ce fort et bien Marchons les
chefs Sauvages qui ~~etaient presens au~~ au départ des 2. chefs quand ils
virent Mr Bellerive marcher Sur le fort Coururent a lui ~~et lui~~
~~dirent bellerive~~ & le prirent par les main et lui dirent Bellerive
arrette la
ou va-tu tu ne voit pas qu'il est impossible de prendre ce fort ~~avec~~
Sans Canon et que Si vous persistez a vouloir le faire vous Serez tous
il S'en Suivra que
~~tué et~~ ~~[illegible]~~ votre armée Sera ~~totalement~~ massacrée Crois nous
renonce a ~~cet attaque~~ rappelle tes gens que tu a amenés du Canada laisse
~~Le faire tuer ce chefs qui est un ecervelé qui n'entend rien a nos guerre~~
faire ce fou de chef qui va Se faire tuer et ceux qui le Suivrons tuées
et tu ne le fesant pas tu passeras pour un
il est un brave il faut que tu le Suive ~~après les difficultés que [illegible]~~
~~Sur la maniere~~ d'attaquer ce fort ~~et [illegible]~~

Lache—non Bellerive tu ne passera jamais pour tel ~~quoi~~ qui est que ne connais pas—toutes les Campagnes que tu as faits—et dans les quelles tu as toujours reussi—qui ne se rappelle pas—que c'est toi qui a reduit les nations sac et renards—apres cela tu crains de passer pour un homme sans coeur—~~qui ne sorai pas de toi les grands chefs quand~~ que de Louanges les grands chefs du Canada ne feront-ils pas de toi quand ils sauront que tu n'as pas voulu écouté le fou de chef sous les ordres du quel tu est pour l'attaquer d'un fort .. Ce qui ~~t'a acquis l'estime des~~ l'haine ~~pourquoi que toutes les~~ peaux Rouges + C'est que tu ~~es~~ un brave—qui les as toujours commendés dans dans beaucoups d'Expedition de guerre

toutes ces Campagnes ~~tont~~ t-on acquis l'Estime + ~~des blancs~~ et des Confiance des blanc et de ~~de toutes les~~ peaux Rouge ~~et ils regarderont~~ ils te regarderont toujours pour un brave—ainsi:

Crois nous reste et dispose ~~de nous~~ de tous ceux qui sont venu avec toi du Canada—de maniere a sauver ceux qui ne seront pas tués a la taque de ce fort—~~ou on accablerons la plus grande partie~~

Mr. Bellerive ~~leur dit j'aime et approuve vos Conseils~~ ~~tor~~ leur donna la main en leur desant j'espere mes frères que vous agirez dans l'affaire qui va se passer comme de veritable braves ~~et~~ comme vous avez toujours ~~fait~~ voila le chef qui marche il faut que je le suive adieu

~~Mr. de Bellerive~~ il rejoini Mr. Brudaume et lui dit en l'accostant Mr. voila le momant qui va decider le quel de nous deux a eu tord ~~+ que ceux qui nous survivront~~ + vous ni moi [illegible] qui x rappelez vous si vous avez des ordres a donner si je ne suis pas devant vous je serai a accoté—t ils approchirent avec fermité le fort et toute la petite armée + enfoire autant a l'Exemple de leurs chefs + qui avoit ~~donné~~ l'ordre d'abattre ~~ils avaient~~ ~~aussi ont autant ils voulurent abattre~~ les pieux a coups de hache—mais quand ils furent a une demi portée de fusil ils reccurent une decharge des assiegés qui tuerent les 2 chefs ~~et~~ beaucoup d'officiers—et un grand nombre de soldat a la segond decharge ils ~~furent encore~~ tuerent encore beaucoup de monde a la 3.me Decharge qui fut la plus meurtriere les assiegeans se retirerent en desordre sans avoir pu blesser un seul homme et comment l'auraient ils fait ils se battaient contre de forts pieux et une terrasse—Les assiegés s'appercevant de la deroute des—

+ Sa ne Sera + assurement Ni vous ni moi qui pourront lors decider la question mais ceux qui nous survivront—

B

des assiegés — ils firent une Sortie dans la qu'elle ils massacrerent tous ceux qu'ils pouvaient attraper ~~et lesquels~~ en les poursuivant avec une rage ~~incroyable~~ qui n'est Connue que des barbares — ~~beaucoup de blessés qui ne pouvaient pas prendre la fuite~~ heureusement La nuit vient ce qui mit a même plusieurs D'Echaper et de gagner le Camp de Réserve — ~~Sitôt~~ Le jour venu — les Sauvages donnerent encore Sur le chemain des fuyards ils avaient des chiens qui decouvraient dans les broussailles des blessés aussitot × decouverts ils etaient Coupés ~~par~~ morceaux — toute cette journée se passa a les chercher et a rejoindre ceux qui S'étaient ecartés du chemin — ~~de Sorte que le~~ [illegible]

il perit dans la [illegible] du fort ~~et~~ dans la deroute 900 hommes

8 ~~Sauvages qu'il y avait qui marchaient contre qu'il était~~

Sans Compter les Sauvages qui ne voulurent pas donner ~~aussitot qu'ils quitterent Mr Bellerive ils gagnerent du Côté du Camp de reserve Sans meme voir le commencement de l'attaque tant ils etaient Certains d'une defaite certaine de L'armée française par les mauvaises dispositions du chef~~ —

Blancs — Les Sauvages Se retirerent des le Commencement de L'attaque du fort en disant a Dieu a Mr Bellerive × et ils gagnerent Le Camp qui était a peu près a 20 ~~lieu~~ Lieues de ce fort —

et gagnerent Le Camp de Réserve où ils dirent qu'il n'y avait pas ~~de~~ doute que l'armée Serait defaite — Sur cette nouvelle L'officier qui Commandait — doubla Ses gardes et envoya Sur le chemin un détachement a La decouverte — ce detachement rencontra plusieurs ~~fuyards qui leur raconterent~~ officiers et Soldats × dont une grande partie était blessée, ils ~~qui~~ Confirmerent la destruction de L'armée — en modellant dans les termes les plus — Expressifs la Conduite de Mr Grandaume et de Sont ~~[illegible]~~ entêtement a ne pas vouloir Suivre Les Sages Conseils de Mr Bellerive — qui se ~~fit tué~~ pour un point d'honneur mal placé dans une pareille Circonstance ~~L'officier qui Commandait le Camp~~ Le Commandant du Camp.

Envoyat pendant le jour de forts detachements sur le chemin a la rencontre de ceux qui s'etaient échapé du maſſacre au bord de ce temps ne voyant plus personne et craygnant lui même d'Etre attaquer il fit embarquer toute l'artillerie et les autres objets qui y etaient les troupes reglés descendirent a la nouvelle orleans avec le materrielle de L'armée et les milices s'acheminer avec les Sauvages du coté du Canada d'ou ils etaient parti et il ne resta Rien dans ce Camp qui porte encore aujourd'hui le nom d'Ecore à Prudaumme —

je reprends mon journal que j'ai arreté jusqu'a present et cela pour faire Connaître quelles aitaient les raisons qui [illegible] pourquoi les Sauvages avaient autant de Respect pour Mr de St ange de Belle Rive frere de celui qui a été tué aux chiquachas et que lui même avait ~~fait~~ souvant été en guerre avec ces mêmes Sauvages et dans les quels il s'était attiré ~~leurs~~ leurs Confiances par sa bravoure

MERCANTILE LIBRARY
ST. LOUIS